

ENFANCE

Bien grandir



Projet pédagogique
Vacances de printemps 2026
« Les vacances au péri »

FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Accueil de loisirs de Grandfontaine

L'association organisatrice Familles Rurales Fédération du Doubs a pour mission de répondre aux besoins des familles, de défendre leurs intérêts, de les accompagner dans leur mission d'éducation et de participer à l'animation des territoires ruraux.

L'accueil de loisirs de Grandfontaine, créé en 2013, organise des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Familles Rurales Fédération du Doubs, site de Grandfontaine, conciliant les ambitions communales, les valeurs de Familles Rurales et les demandes des parents, s'est donné comme mission de soutenir les familles, de développer les capacités de l'enfant et de participer à son épanouissement.



Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs se tiennent au n° 3 route de Torpes à Grandfontaine. Ils comprennent :

- une grande salle de restauration avec cuisine
- une petite salle de restauration maternelle
- une cuisine annexe (école primaire)
- une grande salle de motricité
- un bureau administratif qui fait office d'infirmerie
- des sanitaires « grands » (au périscolaire)
- des sanitaires « petits » (à l'école maternelle)
- une salle de sieste (à l'école maternelle)
- une cour extérieure clôturée
- deux grands préaux
- une salle d'activité (école primaire)

NOS OBJECTIFS

Projet éducatif Familles Rurales

Nos objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif Familles Rurales. Celui-ci a pour objet de développer chez les enfants des « facultés intellectuelles, morales et physiques ». Il est spécifié que l'éducateur doit travailler en étroite collaboration avec la famille et l'environnement de l'enfant. Il faut également respecter les choix de l'enfant et ceux de sa famille. Pour cela quatre grands axes ont été écrits en faveur du développement des mineurs :

- Le premier concerne le développement physique. Cela passe principalement par le respect et la mise en place de conditions favorables au développement de son corps. Le respect du rythme et des besoins de l'enfant.
- Le second concerne le développement intellectuel, en passant par la communication (orale, écrite, artistique, corporelle, ...) en tout genre et plus particulièrement le langage, qui doit être maîtrisé de façon progressive tout en respectant le développement de chacun.
- L'axe suivant aborde le développement affectif. C'est un besoin vital, il doit donc être pris en compte de manière importante. Ce développement favorise le bien-être, le sentiment de sécurité et l'acquisition de nouvelles connaissances. De plus, le développement affectif se fera en centre via les relations créées avec les autres enfants et les adultes présents dans la structure.
- Enfin, le dernier axe porte sur le développement social et moral. En effet, les enfants ont besoin d'être autonomes, solidaires, respectueux mais aussi d'être responsables de leurs actes. Il faut donc essayer de développer au maximum la confiance qu'ils ont en eux, ce qui leur permettra de se dépasser dans certaines situations de la vie courante. Il est également dit qu'il faut que l'éducateur aide l'enfant dans ses choix par la mise en place de conditions favorables, travaillant en étroite relation avec la famille et son environnement, il respecte les choix de ceux-ci.

Projet pédagogique

Favoriser l'autonomie et la participation des enfants (7-11ans)

L'équipe pédagogique souhaite placer l'enfant au cœur de ses vacances en lui permettant de devenir acteur de son temps de loisirs. Cet axe vise à développer l'autonomie, la prise d'initiative, la responsabilité et l'expression d'idée.

- ✚ Permettre aux enfants de faire des choix
- ✚ Développer leur capacité à s'organiser collectivement
- ✚ Encourager la prise de parole et l'écoute des autres
- ✚ Valoriser la créativité et l'esprit d'initiative
- ✚ Favoriser la coopération et la prise de décision en groupe

Mise en œuvre : dès le premier jour d'accueil, un conseil d'enfant sera mis en place. Ce temps d'échange prendra forme d'un brainstorming adapté, favorisant une dynamique collective riche (émulsion d'idées, débats, propositions). Les enfants seront invités à proposer des activités, construire un planning collectif et donc débattre et faire des choix démocratiques. Les animateurs quant à eux, adapteront une posture de facilitateur. Ils se mettront en retrait pour laisser immerger les idées, ils interviendront uniquement en cas de besoin, ils guideront les enfants pour que leurs idées soient réalisables et mises en valeurs. De plus, s'ils le souhaitent, les enfants peuvent devenir

porteur de projet, être meneur d'activité, concevoir et animer eux même certaines activités. Cela permettait de les valoriser, de renforcer le sentiment de compétence et d'estime de soi.

Développer l'imaginaire et la socialisation à travers une mini-ville (3-6ans)

Pour les plus petits, l'équipe proposer une immersion dans un univers ludique : la mini-ville. Cet environnement favorisera le jeu symbolique.

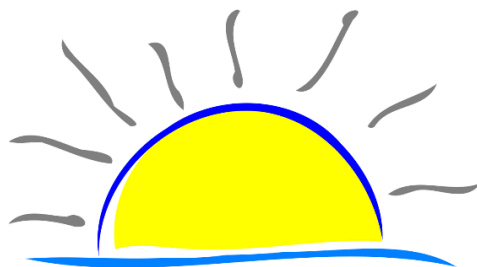
- ✚ Développer l'imaginaire et le jeu d'imitation
- ✚ Favoriser la socialisation et les interactions
- ✚ Comprendre les rôles sociaux et le vivre ensemble
- ✚ Encourager le langage et l'expression
- ✚ Initier à des notions simples : échanges, règles ; organisation

Mise en œuvre : La petite salle sera aménagée sous forme de mini-ville avec différents pôles : boulangerie, école, garage, circulation routière et autres lieux du quotidien. Les enfants évolueront dans cet univers à travers des jeux de rôles. Une monnaie symbolique sera introduite pour initier les enfants à l'échange et structurer le jeu. Les animateurs guideront les enfants dans leurs envies, créeront les décors et les accessoires nécessaires à l'immersion. Ils favoriseront également les interactions entre les enfants dans le respect et la bienveillance.

Temps avec les familles

En fin de semaine une chasse aux œufs dans le village et en famille sera proposée.





NOTRE ORGANISATION

Extrascolaire

L'accueil de loisirs est ouvert les premières semaines des petites vacances :

Vacances de printemps : du mardi 7 avril au vendredi 10 avril 2026.
Vacances d'automne : du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026.
L'accueil de loisirs ferme ses portes durant les vacances de Noël.

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant les vacances d'été :

Vacances d'été juillet : du lundi 6 juillet au vendredi 17 juillet 2026.
L'accueil de loisirs ferme ses portes entre juillet et août.
Vacances d'été août : du lundi 17 août à la rentrée 2026.
A noter, l'accueil de loisirs sera fermé le lundi 31 août 2026.

Horaires vacances :

Journée : 8h30-17h00

Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h



Une journée type

- ζ Accueil échelonné le matin à partir de 7h30 à 9h30. Les enfants sont en temps libre, ils ont accès à divers jeux. Les enfants sont ensuite emmenés aux toilettes à 9h20.
- ζ A 9h30 présentation des activités. Deux activités sont proposées aux enfants selon l'âge. Fin et rangement des activités à 11h30.
- ζ A 11h30, les enfants qui le souhaitent aident à mettre la table, sinon c'est un temps libre. A 12h00, les enfants passent aux toilettes et s'installent à table. Le temps de repas et un moment d'échange et de découverte, notamment culinaire. Les enfants se servent ou demandent les quantités souhaitées afin de terminer leurs assiettes. A 13h00 nous proposons un temps calme ou une sieste selon l'âge.
- ζ A 14h00, présentation de l'activité de l'après-midi. Levé échelonné des petits durant l'après-midi.
- ζ A 16h00, les enfants passent aux toilettes avant de s'installer à table. Au goûter, les enfants ont une collation équilibrée.
- ζ A 17h00 les enfants sont en temps libre, ils peuvent également avoir accès à divers jeux. Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.

Des enfants accueillis en toute sécurité

- ✓ Les portes et les portails sont fermés à clef systématiquement lors de la présence des enfants. Lors des arrivées et départs échelonnés, les animateurs gèrent les entrées des parents.
- ✓ Une fois par an, un plan de confinement et un exercice incendie est organisé pour préparer les enfants à un éventuel danger, dans, ou à proximité de nos locaux. Ces exercices sont réalisés par le biais d'un jeu pour ne pas les inquiéter.
- ✓ Listing à la journée pendant les vacances. Les animateurs font l'appel le matin, le midi et en début d'après-midi. Les enfants sont régulièrement comptés tout au long de la journée.
- ✓ Au cours des temps d'accueils, les animateurs sont vigilants à ce qu'aucun enfant ne quitte les locaux.
- ✓ Départs des enfants encadrés en garde soir. Le responsable vérifie l'identité de toutes les personnes inconnues, en demandant leurs cartes d'identités et en vérifiant qu'elles soient mentionnées sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, communiquée par les parents. Si ce n'est pas le cas, le responsable ne confiera pas l'enfant à ces individus.
- ✓ En cas de retard ou d'absence du parent pour venir chercher l'enfant lors de la fermeture de l'accueil, l'animateur appellera le parent. Si celui-ci n'est pas joignable, ou ne peut venir chercher son enfant, l'animateur confiera l'enfant aux élus communaux ou en dernier recours à la gendarmerie locale.





Santé

La directrice, Marion JACQUIER est l'assistante sanitaire. Elle veillera à donner les médicaments aux enfants s'ils sont prescrits par un médecin (ordonnance obligatoire) et leur apportera les premiers soins en respectant la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs. Elle tiendra un cahier de suivi pour les soins apportés et en informera les parents. En cas de besoin, elle appellera les parents pour venir chercher l'enfant ou pourra contacter le service compétent (médecin traitant/ SAMU). En son absence le directeur adjoint Clément Aymonier fera fonction.

L'intégration de tous les enfants

Selon l'âge de l'enfant, nous adoptons une posture différente. Pour les plus petits, nous promouvons la propreté des enfants sans angoisse, ni l'encouragement excessif. Pour cela, nous veillons à les amener aux toilettes régulièrement. Nous sommes également à leur écoute quand il y a un besoin pressant. Nous sommes vigilants à respecter leurs rythmes en permettant aux enfants de faire un temps calme après chaque repas. Les jeux proposés aux enfants sont également adaptés à l'âge.

Selon le handicap, nous nous renseignons sur les capacités et les incapacités des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Des échanges sont organisés régulièrement pour faire le point et adapter notre accueil. Nous avons à disposition des outils personnalisés qui serviront de ressources à tous les membres de l'équipe. Nous favorisons leur intégration dans le groupe. Nous proposons des temps d'échanges avec les autres enfants sur le handicap si besoin et veillons à mettre en place un système d'entraide.

Selon les problèmes de santé, nous prenons connaissance des maladies des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Nous adaptons nos habitudes aux besoins des enfants, selon les symptômes et les conséquences des maladies. Nous avons à disposition des outils personnalisés qui serviront de ressources à toutes les membres de l'équipe. Si nécessaire un protocole d'accueil individualisé est réalisé afin de pouvoir, si besoin, donner les traitements (sous ordonnances) et appliquer les procédures nécessaires. Il est communiqué à tous les membres de l'équipe.

Selon l'origine, nous échangerons un maximum avec les enfants afin d'apporter des repères. Nous présenterons notre fonctionnement, nos locaux, notre équipe et nos règles. Nous pourrions communiquer par une langue alternative comme l'anglais ou nous procéderons par un système d'images. Nous nous renseignerons sur les coutumes du pays d'origine afin de comprendre certaines différences culturelles et nous proposerons des temps d'échange avec les autres enfants pour que chacun puisse connaître et comprendre la culture de l'autre.



NOTRE EQUIPE

Est composée d'une directrice diplômée du BPJEPS LTP, d'un directeur adjoint diplômé également BPJEPS LTP et de deux animateurs permanents diplômés BAFA.

Le rôle de la direction

La directrice coordonne et organise le travail en veillant à ce que chacun connaisse ses missions et objectifs. Elle accompagne et soutient les animateurs, les guide dans leurs pratiques pédagogiques et favorise leur progression tout en valorisant leurs initiatives. Elle sera en charge de la formation de l'équipe. Elle garantira le respect du cadre éducatif et des règles de sécurité tout en veillant à la cohésion et à la motivation de l'équipe.

La directrice est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants et de l'équipe. Elle devra aussi assurer la liaison entre les familles, les élus, et les différents partenaires locaux.

Le rôle de l'animateur

L'équipe d'animation animera les différents temps de la journée avec bonne humeur, dynamisme et créativité. Elle sera à l'écoute des enfants et de leurs familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. L'équipe devra être un modèle pour l'enfant au niveau du langage, du comportement et du respect des règles. Entre eux les animateurs travaillent en équipe, ils doivent être force de propositions et être capable d'initiatives pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Ils mèneront les activités en lien avec ce projet pédagogique tout en respectant la sécurité, morale, physique et affective des enfants, et le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

Réunion et formation



Une réunion d'équipe est organisée avant chaque période de vacance. Celle-ci permet aux salariés de l'accueil de loisirs d'échanger sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs, sur les besoins des enfants et la réalisation de nos objectifs pédagogiques.

La directrice assure le suivi de la formation des animateurs stagiaires. Ils seront évalués selon des critères communiqués en début de séjour mais également en lien avec le projet pédagogique mis en place avec l'équipe. Un bilan mi-parcours sera mis en place, où l'animateur pourra faire part de ses impressions, ses besoins, ses difficultés rencontrées. Un échange avec le directeur permettra alors de clairement identifier les points forts à garder et les points faibles à améliorer.

COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES

Plusieurs moyens de communications sont utilisés tout au long de l'année afin d'informer les familles de la vie du périscolaire :

- + Une boîte mail : al.grandfontaine@famillesrurales.org est utilisée durant l'année pour échanger avec les familles sur des informations de fonctionnement.
- + Le site internet : <http://www.famillesrurales.org/grandfontaine> reprend toutes les informations nécessaires concernant le périscolaire. Notamment le planning des activités, les menus de la cantines et d'autres informations utiles.
- + Le portail familles : <https://famillesrurales-fd.portail-defi.net/> est un site d'inscription mais aussi un site d'échange d'informations entre les familles et la structure.
- + Le tableau d'affichage à l'entrée du périscolaire, présente les informations ainsi que les des documents à consulter.

Nous pourrions échanger avec les parents lors de l'atelier famille de la fin de semaine.

Nous proposons une meilleure visibilité des activités aux familles par la parution du « journal du périscolaire ». Ce dernier relate les activités de la session passée et met en avant la vie des enfants dans la structure : <https://www.famillesrurales.org/grandfontaine/72/journal>



EVALUATION

Bilan de l'équipe pédagogique

L'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera à la fin de l'accueil de loisirs. Elle permettra de quantifier et qualifier la réalisation de nos objectifs et d'améliorer, de dynamiser, de rediriger les objectifs fixés.

Bilan de satisfaction des enfants



